

Mardi 18 février 2020

De nombreux WC publics accessibles les jours de bande

La municipalité porte cette année une attention particulière à la présence de nombreuses toilettes gratuites, installées à proximité des parcours des bandes et des lieux très fréquentés. Pour l'édition 2020 du Carnaval, on compte une quinzaine de points sanitaires cumulés sur l'ensemble des bandes, à l'usage des dames comme des messieurs, soit une offre doublée par rapport à 2019.

Parmi d'autres enjeux dans le bon déroulement du carnaval, la ville veille à la propreté de l'espace public : les rues doivent rester nettes malgré la fête. Cette année, la municipalité double le nombre d'installations de WC mobiles dans le périmètre des bandes. On compte une quinzaine de points dans la ville, équipés au minimum d'une cabine et d'un urinoir colonne, le plus souvent de deux, voire de trois de chaque, ce qui porte à une bonne soixantaine le nombre de toilettes extérieures installés à l'occasion des différentes bandes du carnaval. Leur emplacement est indiqué sur les plans de parcours. À Dunkerque, on trouvera plus de 25 équipements répartis entre cours François Bart, place du Beffroi, rue Thévenet, rue de la Marine et place de la République. Par ailleurs les toilettes publiques derrière l'Église-Saint Éloi, accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront ouvertes de 11h à 20h30. À Malo-les-Bains, elles seront plus de 20, installées Digue de mer / Kursaal, rue Faidherbe au niveau du parc, rue du Presbytère et au croisement de la rue des Poilus et de la rue du général Hoche.

Des cafetiers qui participent à l'effort de mise à disposition des WC

En complément, afin qu'un maximum de lieux soient disponibles, les services municipaux ont travaillé en concertation avec les représentants des professionnels de la restauration ou du débit de boisson (l'UMIH, notamment). De cette concertation est issue une nouveauté qui vise elle-aussi à augmenter le nombre de lieux d'aisance à disposition des carnavalesques : les établissements qui bénéficieront d'autorisation d'ouverture de bar extérieur s'engagent, au choix, à laisser les carnavalesques accéder librement à leurs toilettes, ou à participer financièrement à la location des dispositifs de WC temporaires installés par la Ville. Ainsi, 16 cafetiers ou professionnels ont déjà accepté de participer au financement des WC mobiles au cours des bandes dans le cadre de l'exploitation de leur bar extérieur. Ils sont par exemple 7 à avoir souscrit au dispositif pour la bande de Dunkerque, 4 pour la Citadelle et 6 pour Malo.